



santé
famille
retraite
services

CHARENTE MARITIME

AVIS DE PUBLICITE RELATIF A UN MARCHÉ PROCEDURE ADAPTEE

(art. 28 & 40 II du Code des Marchés Publics)

TRAVAUX

FOURNITURES

SERVICES

N° du marché MSA : 1700-09-002

1- Dénomination et adresse du Pouvoir Adjudicateur dans le cadre d'un groupement de commande :

Organisme coordonnateur : Caisse de Mutualité Sociale Agricole de Charente Maritime (CMSA) Fief Montlouis 17106 SAINTES Cedex (tél : 05 46 97 50 50 - fax : 05 46 92 56 21)

Autres organismes :

ADASEA - Chemin des Marsais 17100 SAINTES (tél : 05 46 93 88 20 - fax : 05 46 95 09 01)

COPROPRIETE CAMACA Fief Montlouis 17100 SAINTES (tél : 05 46 93 71 05 - fax : 05 46 97 20 08)

2- Personnes représentant le Pouvoir Adjudicateur :

Messieurs les Présidents des 2 Institutions (ADASEA, Copropriété CAMACA) & Monsieur le Directeur de la Caisse de Mutualité Sociale Agricole.

3- Objet du marché :

La présente consultation concerne l'entretien et le nettoyage de l'ensemble des espaces verts à savoir : travaux de tontes, tailles, binages, débroussaillages, désherbages etc.... de la **Cité de l'Agriculture** sise Fief Montlouis à SAINTES qui regroupe :

- l'Association Départementale pour l'Aménagement des Structures des Exploitations Agricoles (A.D.A.S.E.A)
- la Copropriété CAMACA
- la Mutualité Sociale Agricole de Charente Maritime (MSA)

4- Durée du marché :

Sa durée est de **4 ans** (entretien pour les années 2009, 2010, 2011 & 2012)

La date d'effet du contrat d'entretien est fixée au **1^{er} Janvier 2009**

Il n'est prévu aucune clause de reconduction à son terme.

5- Forme de marché et type de procédure :

Le marché est constitué sous forme de **3 lots**, soit **un lot par organisme** mais pour préserver l'homogénéité de la prestation sur l'ensemble du site, **les 3 lots seront alloués au même attributaire :**

- **LOT N°1 :** A.D.A.S.E.A
- **LOT N°2 :** COPROPRIETE CAMACA
- **LOT N°3 :** M.S.A

MSA Charente-Maritime

Fief Montlouis

17106 SAINTES Cedex

Tél. : 05 46 97 50 50

Fax : 05 46 92 56 21

www.msa17.fr

Groupe  M S A

La procédure engagée est régie par l'article 28 du Code des Marchés Publics (**procédure adaptée**).

6- Sous traitance/ Co-traitance

La sous traitance et la co-traitance ne sont pas souhaitées dans le cadre de ce marché. Néanmoins, elles peuvent être autorisées **sous réserve de l'accord préalable de la MSA** (les mêmes justificatifs que ceux exigés de l'attributaire devront alors être produits)

7- Critères d'attribution pour le classement des offres (par ordre décroissant):

- 1) les compétences et les références des prestataires (coef 5)
- 2) la qualité de service : moyens matériels et humains mis à disposition (coef 5)
- 3) engagements en matière environnementale / développement durable (coef 4)
- 4) l'offre financière (coef 4)

8- Renseignements administratifs et techniques :

Tous renseignements d'ordre administratif ou technique sont à solliciter auprès de :

MSA de Charente Maritime
Services Généraux – Responsable Pierre PAPON
Fief Montlouis
17106 SAINTES CEDEX.
Dossier suivi par Mme Joëlle MARTIN
Tél : 05.46.97.53.30
Fax : 05.46.92.56.21
courriel : infomp@msa17.msa.fr

9- Date limite de réception des candidatures / Remise des offres :

La date limite du dépôt de remise des offres est le **18 Février 2009 à 16h 45**.

Les candidats pourront transmettre leur offre sous enveloppe soit :

- par pli **recommandé avec accusé de réception**
- par dépôt à l'accueil de la MSA (ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 45).

L'enveloppe extérieure portera l'adresse de la MSA :

MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE
Service Achats
Fief Montlouis
17106 SAINTES CEDEX

et les mentions suivantes : « **MARCHE PUBLIC** » - **NE PAS OUVRIR**

Les entreprises non retenues seront informées **au plus tard le 6 Mars 2009**.

Ne sont pas admis à soumissionner les candidats en liquidation judiciaire (art 43 CMP)

10- Présentation des offres de candidature :

Chaque candidat souhaitant répondre à la consultation **devra obligatoirement au préalable** prendre rendez-vous avec les services techniques de la MSA (Mme Joëlle MARTIN - tél : 05 46 97 53 30) afin de convenir d'une date de visite des lieux.

La proposition tarifaire jointe à l'offre devra **pour chaque lot** être **détaillée poste par poste** (métrés, nombre d'heures et coût horaire de la main d'œuvre) et comprendre l'ensemble de la prestation.

L'offre pour chacun des lots précisera l'organisation proposée pour la réalisation du chantier sur chacun des sites.

MSA Charente-Maritime

Fief Montlouis	Tél. : 05 46 97 50 50	www.msa17.fr
17106 SAINTES Cedex	Fax : 05 46 92 56 21	



Pour être examinée, l'offre formulée par le prestataire devra, être obligatoirement accompagnée :

soit : du formulaire DC5 (disponible sur le site www.minefe.gouv.fr à la rubrique « marchés publics »),

soit : des documents mentionnés ci après :

- art 44-1^o: si l'entreprise est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet ;
- art 44-2^o: une déclaration sur l'honneur dûment datée et signée certifiant que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 (interdictions de soumissionner).

En outre : Les attestations d'assurances de responsabilité civile en cours de validité.

11- Justificatifs à produire par l'attributaire :

Aux fins de conférer un caractère définitif à l'attribution, le candidat auquel il est envisagé d'attribuer le marché devra produire (art 46-I-1^o et 2^o), au plus tard à la date fixée par la MSA, les documents suivants :

- pièces prévues à l'article D8222-5 du code du travail ou formulaire DC6
- les attestations fiscales et sociales au 31/12/N-1 ou formulaire DC7 (disponible sur le site www.minefe.gouv.fr à la rubrique « marchés publics ») : obligations sociales et fiscales

En cas d'inexactitude des renseignements fournis, le marché pourra être résilié aux torts exclusifs du prestataire contractant.

12- Délais de paiement :

Après acceptation du marché, et réalisation par le prestataire de ses engagements contractuels validés par la MSA, règlement dans un délai maximum de 30 jours suivant la réception des factures.

13- Date d'envoi de l'avis à la publication :

28 Janvier 2009